

26 mai 2025 -14:30

La Douane ne cherche plus une aiguille dans une botte de foin pour lutter contre la contrebande dans l'aviation privée

Charleroi, le 26 mai 2025 – Le Vice-Premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, Jan Jambon, ainsi que l'Administrateur général de l'Administration générale des Douanes et Accises (AGD&A), Kristian Vanderwaeren, ont présenté aujourd'hui à l'aéroport de Charleroi la participation de la Douane au projet 'National Airspace Security Center' (NASC). Il s'agit d'une initiative novatrice visant à renforcer les contrôles contre la contrebande dans l'aviation privée.

Grâce à la désignation d'un douanier au sein du Control & Reporting Centre (CRC) de la Défense, la Douane dispose désormais d'une vue complète sur tous les mouvements d'aéronefs, y compris ceux sans transpondeur.

Ce projet pilote innovant permettra une meilleure collecte d'informations et une analyse des risques plus précise. Les ressources disponibles pourront ainsi être utilisées de manière plus efficace et ciblée dans la lutte contre la contrebande aérienne.

Cette collaboration entre la Douane et la Défense constitue une avancée majeure dans la surveillance des frontières aériennes et la lutte contre les flux illégaux de marchandises dans l'aviation privée.

Les systèmes de surveillance civils actuels présentent en effet certaines limites importantes :

- Les plans de vol ne sont pas toujours disponibles et peuvent être modifiés à la dernière minute.
- Les pratiques de « touch-and-go » compliquent les contrôles.
- Les informations ne sont obtenues que des avions équipés d'un transpondeur.

Le système actuel ne permettait qu'un seul contrôle par jour sur les vols privés arrivant dans l'un des six grands aéroports belges disposant d'une frontière extérieure Schengen. La surveillance des plus de 150 petits aérodromes et héliports en Belgique était à peine possible, en raison des limites des systèmes civils et des ressources restreintes. Cela va désormais changer.

« Cette collaboration est une excellente initiative », déclare Kristian Vanderwaeren, l'Administrateur général de l'Administration générale des Douanes et Accises. « Nous pouvons désormais travailler plus efficacement et déployer nos ressources humaines et matérielles de manière beaucoup plus ciblée. »

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<https://finances.belgium.be/fr>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be